

La Vérité sur les écoles Steiner-Waldorf

Grégoire Perra

Sur ce blog, le lecteur pourra trouver tous les renseignements nécessaires lui permettant de se forger un avis éclairé au sujet des écoles Steiner-Waldorf, souvent présentées à tort comme une alternative pédagogique, au même titre que celles des écoles Freinet ou Montessori.

En réalité, les écoles Steiner-Waldorf sont étroitement associées à une doctrine ésotérique et mystique nommée Anthroposophie, ainsi que la mouvance sectaire qui est chargée de sa promotion ([lien](#)).

Quelle est la réelle fonction de ces écoles ? Promouvoir insidieusement une nouvelle religion nommée Anthroposophie, syncrétisme mélangeant divers éléments de l'Hindouisme, du Christianisme et du Bouddhisme, associé à un discours pseudo philosophique, pseudo épistémologique et pseudo humaniste sorti tout droit du cerveau de Rudolf Steiner.

Qu'est-ce que l'Anthroposophie ? Une religion qui se dissimule et se travestit en pseudo-science ? Une doctrine qui se présente comme une philosophie humaniste d'émancipation de l'individu, alors qu'il s'agit d'un fourre-tout de croyances telles que le fait que le Christ est descendu du Soleil, que le Bouddha s'est réincarné sur Mars, que cette planète est une planète liquide, que la Lune est faite de corne vitrifiée, que le cosmos s'arrête à Saturne, que ce sont les Gnomes qui font pousser les plantes, que la Résurrection du Fils de Dieu aurait engendré le phénomène de la radioactivité, que l'Atlantide n'est pas un mythe, mais un continent où les hommes avaient des corps cartilagineux capables de s'étendre à volonté, que les Blonds ont une intelligence cosmique, qu'une femme blanche qui lit un « roman nègre » alors qu'elle est enceinte pourra avoir un enfant tout gris, que ceux qui ont beaucoup de taches de rousseur étaient des imbéciles dans leur précédente incarnation, que les Dinosaures étaient en fait des Dragons cracheurs de feu, que les Africains pensent avec leur cerveau-arrière, que l'organe sexuel du futur sera le larynx, que tricoter développe de bonnes dents, que le cerveau est comme un tas de fumier, que les hommes et même la Terre se réincarnent, que ce sont les Dieux qui ont révélé à Steiner les principes de la pédagogie Waldorf ? ([lien](#)).

Oui, mais hélas pas seulement. Si le seul problème avec l'Anthroposophie était sa tendance à la dissimulation, il suffirait qu'un travail de communication publique et de rectification des apparences soit opéré pour qu'il soit résolu. Ce serait certes prodigieusement nouveau – et inattendu – de la part des instances concernées, qui pour l'heure préfèrent de loin le masque qui les cache et leur permet de tromper ceux qui s'en approchent. Mais ce serait toutefois encore insuffisant. Car l'Anthroposophie n'est pas seulement une religion masquée ! C'est une aliénation. Qu'est-ce à dire ?

Une religion est selon moi une chose respectable, au même titre que la raison, malgré les combats que l'une et l'autre peuvent se mener. L'Anthroposophie contient des éléments religieux. Mais il s'agit aussi d'une dérive sectaire, c'est-à-dire un édifice intellectuel et une structure sociale qui, progressivement, enferment l'esprit de ses adeptes ([lien](#)), les coupent d'eux-mêmes, des autres et de la société, par le biais d'attitudes de défiance et d'hostilité profondes, en vue de former un monde à part, foncièrement pathogène ([lien](#)). Il s'agit aussi d'une pensée fumeuse, nébuleuse, qui obscurcit les esprits de ceux qui s'y plongent et les conduit peu à peu à perdre contact avec la réalité, c'est-à-

dire à des formes de délires ([lien](#)). Enfin, il s'agit d'une corruption très profonde des individus (intellectuelle, morale et comportementale), les transformant peu à peu, selon les dispositions, en menteurs, en tricheurs, en dissimulateurs, en manipulateurs, favorisant même parfois certaines formes de perversions légalement répréhensibles. L'Anthroposophie est donc une aliénation dans les deux sens de ce terme : une folie et une atteinte à la liberté.

Par ailleurs, l'Anthroposophie est un projet visant à créer une nouvelle civilisation. De même qu'il existe aujourd'hui une civilisation islamique, il pourrait un jour exister une civilisation anthroposophique ! Elle cherche à atteindre son objectif par deux biais :

– La substitution progressive de toutes les activités humaines existantes par d'autres portant sa marque : son programme politique (la « TRIPARTITION SOCIALE »), son agriculture (la « [BIODYNAMIE](#) », « [DEMETER](#) », « LES JARDINS D'ALTAÏR », etc.), sa médecine, ses médicaments et sa cosmétique (« WELEDA », « WALA », « DOCTEUR HAUSCHKA »), ses arts (« EURYTHMIE », « ART DE LA PAROLE », « Chant WERBECK », etc.), sa gymnastique (« BOTHMER »), sa littérature, son architecture, ses banques (« La NEF », « TRIODOS », « GLS », « BAS »), ses écoles (« STEINER-WALDORF »), ses centres d'accueil et de soins pour les enfants et les adolescents handicapés (« [CAMPHILLS](#) », « LES ALLAGOUTES »), sa « pédagogie curative », ses maisons de retraites (« MAISON OBERLIN »), ses fêtes, ses sacrements (« [La COMMUNAUTÉ DES CHRÉTIENS](#) »), ses prières, son astrologie, sa psychologie, ses loisirs, ses colonies de vacances (« IONA »), sa cuisine, ses vêtements, son esthétique, ses instruments de musique, ses crayons de cire (« STOCKMAR »), ses jouets pour enfants, ses pratiques sexuelles, etc., et même son langage, le jargon des anthroposophes ! ([lien](#)) ;

– La captation et la fédération de tout le tissu alternatif, écologique, solidaire, coopératif, alter-mondialiste, anti-spéculatif, spiritualiste, etc., ainsi que de toutes les composantes du New-Age ([lien](#)).

Ce qui rapproche davantage l'Anthroposophie et ses institutions dérivées d'une secte plutôt que d'une religion ? Tout simplement leur volonté systématique de dissimulation, leur art centenaire de la tromperie et du mensonge afin de duper ou de séduire ceux qui s'en approchent, ainsi que le processus d'aliénation mentale et sociale dont elles sont vectrices !

Quel est l'impact du lien viscéral entre l'Anthroposophie et les écoles Steiner-Waldorf ? Henri Dahan, Délégué Général de la Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France, n'a-t-il pas déclaré sous serment le 5 avril 2013 que « l'Anthroposophie est la source dont s'inspire les écoles Steiner-Waldorf » ? ([lien](#))

Le problème qui en résulte pour cette « pédagogie » est qu'elle constitue nécessairement une atteinte profonde au libre-arbitre des élèves, dont la plupart seront sensibilisés à des idées « new-age », tandis que certains seront repérés et enrôlés par les anthroposophes ! Et que l'on use pour cela de techniques de manipulations mentales aussi subtiles que bien rôdées ! ([lien](#)). Le problème est que tout ceci s'appuie sur une tromperie organisée à l'égard des parents et des institutions, séduits par des discours sur la promotion de la créativité, la pratique des activités artistiques, une pédagogie aux apparences plus douce, moins coercitive et normative que celle des établissements ordinaires ! Le problème est enfin qu'il s'agit d'institutions scolaires où peuvent facilement se produire, sans que cela ne soucie personne, de graves dérives, comme l'instauration de rapports de disciples à gourous entre élèves et professeurs, professeurs et parents ([lien](#)), du harcèlement moral ([lien](#)), des actes de violence ([lien](#)), des relations incestuelles et incestueuses ([lien](#)), des stratégies de

dissimulation de faits délictueux à l'égard des autorités compétentes ([lien](#)), des violations systématiques de la loi, pouvant mettre en péril l'intégrité des élèves, tant psychique que physique.

Ce qui me permet de l'affirmer ? Avoir été moi-même élève dans ces écoles, puis y avoir été enseignant, tout en ayant été un anthroposophe impliqué dans les plus hautes sphères de cette mouvance internationale ([lien](#)). Avoir réussi à percer l'endoctrinement insidieux que j'avais moi-même subi et pratiqué et l'avoir dénoncé publiquement ([lien](#)). Avoir de ce fait écrit et publié sur le site de l'UNADFI un article qui dévoile l'entière vérité au sujet des ces institutions :

[L'endoctrinement des élèves à l'Anthroposophie dans les écoles Steiner-Waldorf](#). Avoir été pour cela assigné en diffamation par la Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France, avoir vécu un procès à l'issue duquel la Justice a reconnu sans équivoque ma bonne foi et la légitimité de mon propos !

« Loin d'être le fruit d'une « haine féroce », il résulte que le témoignage rédigé par Grégoire Perra, publié sur le site de l'UNADFI, est le fruit d'une réflexion philosophique sur l'anthroposophie elle-même et ses modes de propagation, notamment au sein des écoles Steiner-Waldorf. »

Dès lors c'est également vainement que la partie civile soutient que l'UNADFI serait mue par une animosité personnelle, caractérisée par le fait qu'elle a reproduit les propos, sans aucune réserve, de Grégoire Perra, puisqu'aucune animosité n'est retenue à l'encontre de celui-ci. » (Extrait du Jugement du 24 mai 2013 de la XVIIe chambre correctionnelle de Paris) ([lien](#)).

Ce blog republie la plupart des articles concernant les écoles Steiner-Waldorf et l'Anthroposophie qui avaient déjà été édités sur mon blog ([blog de Grégoire Perra](#)), restituant à ce dernier la fonction plus personnelle qui était originellement la sienne. Dans le même temps, il propose une organisation et des entrées thématiques plus claires, qui permettront au lecteur de mieux s'orienter. Des liens subsisteront néanmoins entre les deux blogs, ainsi que des publications conjointes et simultanées lorsque viendront de nouvelles parutions.

Ce blog était une nécessité pour le lectorat de langue française, désireux de s'informer vraiment sur ces « écoles » et cette « pédagogie ». Il s'inscrit donc dans les pas du remarquable travail réalisé par d'autres, comme le site de Roger Rawlings et celui de Dan Dugan aux États-Unis, celui de Pete Karaiskos en Angleterre, celui de Yves Casgrain au Canada ou celui de Alicia Hamberg en Suède, dont nous donnons plus bas les liens.

Percer à jour la mauvaise foi et la logique de dissimulation de l'Anthroposophie par les écoles Steiner-Waldorf n'est pourtant pas une entreprise si difficile. Il suffit par exemple de remarquer comment le site de la Fédération des Écoles Steiner-Waldorf en France présente Rudolf Steiner en tant que philosophe et humaniste ([lien](#)), sans jamais faire mention de ce pour quoi il est connu, à savoir son occultisme ésotérique. Ou encore de lire les Conseils de Rudolf Steiner aux professeurs de la première école Waldorf ([lien](#)), pour se rendre compte que le but conscient du fondateur de ces institutions était la promotion de l'Anthroposophie elle-même, et non une pédagogie proprement dite. Ces documents sont publics ! Un jour, on se demandera sans doute comment il a été possible si longtemps que les autorités compétentes des différents pays n'aient pas perçu – ou voulu percevoir – cette connexion et cette stratégie, pourtant évidentes.

La vérité au sujet de la pédagogie Steiner-Waldorf est en marche. Certes, elle n'est encore portée et assumée que par un petit nombre d'individus de par le monde. Ceux-ci doivent souvent en payer le prix, sous forme d'insultes quotidiennes et de tentatives de diabolisation émanant de partisans

refusant farouchement toute remise en question. La férocité de leur haine est à l'image de l'obscurcissement de l'esprit et de la perte du sens des réalités qu'ils ont subis. A moins que, comme certains dirigeants, ils ne sachent exactement de quoi il retourne, mais choisissent de tout faire pour préserver les intérêts en jeu en tentant coûte que coûte d'empêcher que la lumière ne se fasse. Le procès que m'a intenté la Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France fut, à mon sens, un calcul de cet ordre.

Les écoles Steiner-Waldorf et l'Anthroposophie, ainsi que leurs alliés, sont des entités puissantes, tant sur le plan culturel que social, politique et économique. Songeons par exemple au poids financier de la firme [WELEDA](#), qui inonde parfois d'affiches publicitaires les métropoles européennes. Ou à la NEF, en passe de devenir une banque de premier plan ([lien](#)). Elles peuvent donc tenter de faire taire leurs détracteurs, comme elles ont voulu le faire avec moi, ou avec l'UNADFI, qui avait publié [mon témoignage](#). Elles ont également les moyens de faire paraître régulièrement des articles dithyrambiques dans tel ou tel grand organe de presse, peu soucieux de mener une enquête approfondie. Ou parfois tout simplement complices.

Cependant, la nuit du mensonge ne règne plus totalement en maître, comme elle l'avait fait depuis des décennies. Des voix s'élèvent et sont désormais entendues. Nul ne peut prédire qui sortira vainqueur de ce combat dont la racine est, en réalité, morale.

Je ne suis pas un idéaliste naïf. Il se peut bien que, sur le long terme, les écoles Steiner-Waldorf triomphent et se répandent un peu partout dans le monde, profitant de la paresse des institutions des pays développés. Ou de la faiblesse de ceux qui sont en voie de développement, ainsi que de la plus grande crédulité de leurs populations en matière de dérives sectaires ([lien](#)). Sans parler des insuffisances pédagogiques de nos sociétés. Qui pourra bientôt se dresser face à une telle puissance ?

Mais il se peut aussi que la voie qui semblait dégagée pour les écoles Steiner-Waldorf s'avère plus difficile et semée d'obstacles qu'il n'y paraissait, à mesure que des consciences s'éveilleront. Parfois, ce sont des grains de sable parfaitement insignifiants qui font dérailler une lourde machinerie. Mon témoignage fut un premier événement inattendu de ce genre. Qui, en effet, aurait pu prévoir qu'une personne aussi profondément impliquée que je l'avais été dans les hautes instances de l'Anthroposophie pourrait un jour faire le travail réflexif et moral permettant un tel dévoilement ?! Certainement pas moi, ni non plus les dirigeants des écoles Steiner-Waldorf, qui n'ont dû réaliser qu'au moment du procès du 5 avril 2013 le processus intérieur qui avait été le mien. Bien sûr, elles ne l'admettront jamais publiquement et préféreront parler de rancœur personnelle, alors même que la Justice a pu établir en toute impartialité que mon témoignage « est le fruit d'une réflexion philosophique sur l'Anthroposophie elle-même et ses modes de diffusion, notamment à travers les écoles Steiner-Waldorf »

Peu importe leurs médisances : pour la santé mentale et le libre-arbitre de l'humanité, menacée par l'aliénation de l'Anthroposophie, pour la sauvegarde des enfants placés dans les écoles qui en sont issues, au nom du droit des parents et de tout citoyen d'être correctement informé, il est important de contribuer à ce que la vérité sur les écoles Steiner-Waldorf et l'Anthroposophie soit faite.

Grégoire Perra

Complément d'information du 22/11/2022 :

Depuis fin 2018, les anthroposophes ont tenté de nouveau de me museler par voie de justice à travers pas moins de trois procédures-baillons, une civile et deux pénales :

- une plainte au pénal de la Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France contre mon article intitulé Mon expérience de la médecine anthroposophique : [ils ont été deboutés le 1er septembre 2019](#), ont fait appel puis se sont désistés quelques mois plus tard ;
- une plainte au pénal de Madame Virginie Macé, professeur à l'école Steiner-Waldorf de Verrières le Buisson, ancienne collaboratrice du dangereux Pierre Lassale, pour mon article intitulé Le voyage de classe dans les écoles Steiner-Waldorf : un moment propice à l'endoctrinement des élèves. [Elle a été debouté le 1er septembre 2019](#) également, a fait appel puis s'est désisté quelques mois plus tard ;
- une plainte au civil de la CNP MEP SMA, association des médecins anthroposophes en France, pour mon article intitulé Mon expérience de la médecine anthroposophique : [ils ont été déboutés et condamnés pour procédure abusive](#) à la lourde somme de 25 000 Euros de dommage et intérêts. Le tribunal, dans ses attendus, a dénoncé les méthodes de harcèlement des anthroposophes à mon encontre, ainsi que les moyens humains et financiers dont use ce mouvement multinational contre un homme seul, animé par le simple « devoir de vérité ».

Les trois procédures étaient menées par le même avocat : Maître Grégory Thuan dit Dieudonné, homme féroce et sournois à la barre, avocat de nombreuses sectes qui a reçue, de la part du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg, une mémorable fessée déculottée, les attendus pointant explicitement son arrogance et son incompétence. Mon avocat était Maître Marc François, pénaliste compétent et honnête, homme droit et intègre, mesuré et humain, ayant les valeurs de la République chevillées au corps, et qui n'a jamais perdu face aux anthroposophes.

Pour faire face aux nombreuses dépenses et frais d'avocat liés à ces procédures, j'ai créé des collectes, aujourd'hui fermées, qui furent mes uniques sources de financement, mon blog de générant aucun revenu publicitaire. C'est grâce à ces dons que j'ai pu payer mon avocat et les nombreux frais de Justice générés par ces cinq procédures. Je remercie chaleureusement tous ceux qui m'ont aidé et rendus ces victoires possibles !

Parallèlement à ces procédures judiciaires, les anthroposophes ont activé leurs réseaux pour se livrer à une véritable campagne de harcèlement en bande organisée contre moi. Ce harcèlement a consisté en injures, diffamation, doxxing (divulgation de mes lieux de résidence personnelle ou professionnelle, ce qui est un délit puni par la loi), menaces d'agressions physiques et menaces de mort.

Il y a eu de nombreuses tentatives de piratage de mes messageries personnelles, ainsi que de mes comptes Twitter et Facebook. Des signalements en masse ont restreint la possibilité de partager les articles de mes blogs sur les réseaux sociaux. Des sites internet et des chaînes YouTube spécialement consacrées à me diffamer ont été créées par des anthroposophes fous-furieux (Pierre Bercut, Sylvain Leser et Alexandre Walnier). Il y a eu usurpation de mon identité avec la création d'un faux compte officiel à mon nom sur Twitter. La Fédération des écoles Steiner-Waldorf m'a diffamé publiquement sur son site. La Société Anthroposophique en France également. Il y a eu, au sein des écoles Steiner-Waldorf, des séances consacrées à me diffamer auprès des élèves, pendant les heures de cours (deux anciennes secrétaires d'écoles Steiner-Waldorf m'en ont fait le récit détaillé). Des membres d'une école Steiner-Waldorf sont venus m'attendre en bas de chez moi pour me suivre dans la rue et repérer l'établissement où j'enseigne. Il y a eu des démarches pour me

diffamer dans ma vie professionnelle : Nicolas Tavernier, Président de l'ANPAPS (association nationale pour la promotion et l'avenir de la pédagogie Steiner-Waldorf) est venu personnellement me diffamer auprès de la Présidente de mon syndicat enseignant ; le secrétaire-comptable de l'école Steiner-Waldorf de Verrières-le-Buisson, Jean-Paul Dion, a écrit publiquement aux collègues du lycée où j'enseignais pour me diffamer. Des membres de ma famille ont été contacté par des anthroposophes pour me diffamer auprès d'eux. Il y a eu des menaces d'agressions physiques et des menaces de mort : un anthroposophe a menacé de me frapper s'il me croisait dans la rue, puis s'est adressé à moi dans une vidéo en brandissant une hache. Enfin, une dénonciation calomnieuse a conduit à ma mise en garde à vue injustement, [comme cela a été relaté dans la presse](#).

J'ai consigné une partie de ces actes de harcèlement dans un article intitulé [10 ans de harcèlement par les anthroposophes](#). Le coordinateur de cette campagne de harcèlement en bande organisée était Louis Defèche, chargé de communication de la Société Anthroposophique Universelle.

Le point d'orgue de cette campagne de harcèlement et de diffamation a consisté, pour les anthroposophes, à planifier un lynchage médiatique, avec la complicité de plusieurs journalistes et de la direction du quotidien Le Monde. Ainsi, en juin 2021, j'ai reçu une invitation du journaliste Auréliano Tonnet, responsable de la rubrique Culture du Monde. Il faisait mine de vouloir m'interviewer dans les colonnes de son journal, dans le cadre de la publication d'une série d'été sur Rudolf Steiner. Il prétendait vouloir réaliser une enquête impartiale. Mais je me suis méfié, car plusieurs de ses propos sonnaient faux. En réalité, il cherchait à me piéger en me faisant dire des choses qu'il aurait pu sortir de son contexte et retourner ensuite contre moi. L'entretien a eu lieu en compagnie de deux autres journalistes, Virginie Larousse et Violaine Morin, également complices des anthroposophes. Virginie Larousse est rédactrice en chef du Monde des Religions et Violaine Morin est responsable de la rubrique Éducation au Monde. Ceci donne une idée de l'ampleur des moyens mis en oeuvre par les anthroposophes pour m'abattre. Ayant percé à jour leurs fourbes intentions, je leur ai interdit, par lettre recommandée avec AR, de me citer. Ils m'ont néanmoins diffamé dans leurs articles, comme cela était prévu à l'avance. Toutefois, ces publications furent une telle apologie de l'anthroposophie qu'elles ont suscité un véritable tollé, dans l'opinion comme [dans d'autres journaux](#), déclenchant même [une enquête de Arrêt sur image](#), le média qui enquête sur les médias. Grâce à une indiscretion de l'une des journalistes qui a participé à ce publi-reportage en faveur de l'anthroposophie, Ophélie Neiman, le site de debunkage Fact and Furious a pu établir, [preuves à l'appui](#), que ces publications du Monde suivaient, quasiment à la virgule près, [un dossier](#) qui avait été préparé en amont par Louis Defèche, encore lui, le chargé de communication de la Société Anthroposophique Universelle, également coordinateur de la campagne de harcèlement contre moi. Le commanditaire direct de cette série d'articles était Jérôme Fénoglio, rédacteur en chef du Monde, agissant probablement lui-même sous ordre.

A l'occasion de ce scandale qui a pris sur les réseaux sociaux le nom de #LeMondeGate, la journaliste Natalia Throulier a enquêté dans les archives du Monde et découvert que ce journal soutient l'anthroposophie et en fait la promotion depuis plus de 50 ans. L'enquête a été publiée en deux volets, dont le premier est ici : <https://citizen4science.org/enquete-dans-les-archives-du-journal-le-monde-concernant-lanthroposophie/#.Y6GPv6TjJPw>.

Cette série d'articles, parue en juillet 2021, explique sans doute le fait que les anthroposophes se soient désistés de leurs procédures judiciaires en appel quelques semaines auparavant : sentant qu'ils risquaient de perdre lourdement devant la Justice, ils ont préféré tout miser sur une campagne de diffamation médiatique de grande ampleur par le biais d'un média national. Ce changement

brusque de stratégie imposée par la direction du Goetheanum à la Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France a d'ailleurs suscité des remous dans l'équipe chargé de ma diffamation : les anthroposophes les plus fanatiques, comme Pierre Bercut, souhaitaient que l'on s'en tienne au plan prévu.

Pour donner une idée complète du degré d'abaissement moral dont ont été capables les anthroposophes au cours de ces procédures judiciaires, je dois également évoquer le fait qu'ils ont fait témoigner contre moi certains de mes anciens camarades de classe de l'école Steiner-Waldorf de Verrières-le-Buisson : Christophe Dekindt et Philippe Mamas, notamment. Le premier est devenu médecin anthroposophe et son témoignage abjecte était d'une certaine façon attendu. Le second n'était pourtant pas devenu un anthroposophe, mais un professeur de S.E.S. de l'Education Nationale. Je faisais quasiment partie de sa famille entre 1989 et 2000 : j'ai séjourné chez eux presque une année entière et j'étais le parrain de sa petite sœur Muriel. Tandis que son frère rédigeait contre moi l'attestation que lui avait demandé les anthroposophes, cette dernière m'espionnait sur Facebook pour leur compte. Je le mentionne, non pour leur porter préjudice, mais parce que le récit de ces actes est important pour comprendre l'endoctrinement à l'oeuvre dans les écoles Steiner-Waldorf. Cela donne en effet une idée du conditionnement des élèves qui y sont scolarisés, ces derniers étant capables de sacrifier sans états d'âme une relation amicale et même quasiment familiale pour défendre leur ancienne école, si la Fédération des écoles Steiner-Waldorf le leur demande. Leurs attestations étant publiques et livrées dans le cadre d'un procès pénal, ils me semble normal qu'ils les assument.

Conjointement à ces procès et à cette campagne de harcèlement, les anthroposophes ont fait publier, par un pseudo-journaliste suisse (en réalité un ancien élève Steiner-Waldorf, patron d'une boîte de communication que les anthroposophes ont rémunérée pour ses services) un article infâme affirmant que j'aurais commis une agression sexuelle sur une élève mineure lorsque j'étais professeur à l'école Perceval de Chatou en 2007, alléguant que ma dénonciation de l'anthroposophie et des écoles Steiner-Waldorf serait motivée par un esprit de revanche suite à cette évènement. Le tribunal de Strasbourg, dans [ses attendus du 7 octobre 2021](#), a donné tort à cet article, qui avait été versé au dossier de l'accusation, et précisé explicitement que mon combat est animé par le seul devoir de vérité.

Publié dans un premier temps sur le « blog de Médiapart » (à ne pas confondre avec Médiapart lui-même), cet article en a été retiré quelques jours après, c'est pourquoi l'auteur a été contraint de le republier sur le blog de sa propre boîte de communication.

Le procédé utilisé ici par les anthroposophes est commun à d'autres sectes et porte un nom : la propagande noire. Celle-ci consiste à salir, par tous les moyens, la réputation d'une personne, afin que nul ne l'écoute. Il est assez efficace, car peu identifié du grand public. On ne peut répondre à cette propagande, car elle semble émaner d'une source neutre et se propage sous forme de rumeurs. Elle a pour fonction d'empêcher que les proches du mouvement sectaire, comme les anciens élèves Steiner-Waldorf, ne se mettent à douter. Elle a aussi comme rôle d'introduire un doute, dans l'esprit de l'opinion et des journalistes, au sujet du lanceur d'alerte qui dénonce la secte.

Je vais en dire quelques mots et donner ma version des faits :

– L'article en question a été écrit sans respect du contradictoire, qui est une base élémentaire du droit de la presse. De plus, il a été publié sur un site domicilié en Suisse, pour échapper aux poursuites judiciaires en France. Enfin, l'auteur est connu pour ses articles conspirationnistes et

complotistes, notamment au sujet du 11 septembre. Il s'agit d'un ancien élève Steiner-Waldorf, proche des anthroposophes et/ou anthroposophe lui-même, qui déclare vouloir « remettre l'Église au centre du village », c'est-à-dire abolir les acquis des Lumières. Il n'est pas journaliste, mais communiquant.

– La loi fait obligation à tout établissement scolaire où un élève se plaindrait d'attouchements de [faire immédiatement un signalement auprès des services de Police](#). Dans cette affaire, l'école Perceval de Chatou n'a fait aucun signalement. S'il y a eu plainte d'une élève – ce qui n'est même pas certain – l'école Perceval de Chatou aurait donc dû procéder à un signalement en bonne et dûe forme. Elle ne l'a pas fait. Ce qui signifie que – s'il y a eu plainte d'une élève et que l'école n'a délibérément pas fait de signalement – Madame Danièle Burlotte, alors directrice de l'établissement, s'expose (ou s'exposerait) à de lourdes sanctions pénales. Cela confirmerait en outre l'un des aspects que je dénonce depuis longtemps au sujet des écoles Steiner-Waldorf : elles ignorent les lois et les règles élémentaires du droit et cherchent avant tout à protéger leurs réputations plutôt que leurs élèves.

Agir ainsi est particulièrement grave pour l'élève, s'il a été victime. Mais cela l'est aussi pour le professeur, si celui-ci est innocent. Car en refusant que la Justice s'immisce dans ses affaires internes, l'école ne permet pas que la vérité soit faite. Pour se protéger, elle lèse ainsi au moins un parti, sinon les deux, puisque personne ne pourra connaître ce qui s'est réellement passé, faute de confrontation et d'investigation quand il aurait fallu le faire, c'est-à-dire au moment des faits.

Pour ma part, je démens catégoriquement ces accusations et je rappelle qu'aucune plainte n'a été déposée contre moi, ce qui signifie que la présomption d'innocence s'impose doublement. J'ai de nombreuses choses à me reprocher en tant qu'ancien professeur Steiner-Waldorf, comme d'avoir endoctriné mes élèves à l'anthroposophie, ou contribué à dissimuler des faits qui auraient dû être portés à la connaissance des autorités, comme le faisaient également mes autres collègues, sans exception. Mais cette accusation totalement infondée n'a d'autre but que de salir ma réputation pour couvrir les agissements d'une secte.

Le rédacteur anthroposophe suisse a produit une lettre dans laquelle je semble reconnaître les faits. Je me suis expliqué sur ce courrier dès décembre 2018 – c'est-à-dire avant la parution de son article, le 11 juillet 2019 – dans [le podcast de Méta de Choc](#) (paru en avril 2019), en relatant comment ces « aveux » m'ont été extorqués par mon ancienne compagne de l'époque, Cécile Acremant. C'est d'ailleurs elle qui a communiqué ultérieurement cette lettre – dont elle avait exigé un exemplaire pour elle-même lorsque nous étions ensemble – à la Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France. Pour qui la lit avec la conscience du contexte sectaire dans laquelle elle a été rédigée, on y voit clairement la confusion typique de quelqu'un qui est sous emprise et endoctriné.

Je précise aussi que la destinataire était une amie intime de mon ex compagne, intervenant dans notre couple. C'est pour cette raison que je l'ai contacté par Facebook (comme cela est mentionné dans l'article de l'anthroposophe suisse) lors de notre séparation, que je ne comprenais pas, car je la soupçonnais d'y avoir joué un rôle. Enfin, il n'est pas inutile non plus de préciser qu'elle est devenue « aurathérapeute » – ou plus exactement gourelle – et qu'elle a inscrit une partie de son parcours professionnel dans les milieux du New-Age. Son père est un très haut dirigeant de la Rose-Croix d'Or, mouvement proche de l'Anthroposophie et de sa doctrine.

Certains journalistes se sont sentis en droit de mentionner cette affaire sans évoquer les explications que j'ai donné à ce sujet. C'était ne pas tenir compte du devoir de rendre compte du contexte, qui était celui d'une secte dans laquelle j'étais sous emprise.

Pour ceux que ces accusations troubleraient, je recommande la vidéo de Shadow Ombre, sur YouTube, qui a bien décrypté la stratégie des anthroposophes et leurs odieuses méthodes dans cette affaire me concernant : <https://youtu.be/0SszZ6CriSg>.

Pour ma part, je me suis résolu à ne pas répondre aux questions qui me seraient posées concernant cette accusation. Car toute réponse serait le meilleur moyen d'alimenter cette rumeur venant des anthroposophes. J'ai également décidé de ne pas me défendre par voie de Justice, en portant plainte pour diffamation. Je sors en effet de dix années de ma vie pendant lesquelles j'ai subi, de la part des anthroposophes, pas moins de six procédures judiciaires. Je sais donc, mieux que quiconque, à quel point vivre avec des procès est extrêmement éprouvant, coûteux et au final ingrat, même quand la Justice vous donne raison et vous dédommage, comme ce fût mon cas. Car rien ne vous dédommage vraiment de vivre plusieurs années de votre vie sous l'épée de Damoclès de procédures judiciaires.

Personne, absolument personne, qui aurait séjourné suffisamment longtemps à des postes de responsabilité dans le milieu des écoles Steiner-Waldorf et de l'anthroposophie ne peut en sortir blanc comme neige ! Car le système est organisé, selon moi, pour pousser les individus à la faute. Il est en effet d'autant plus facile aux hauts dirigeants de ce mouvement de s'assurer du silence de ses cadres, même après leurs départs, en ayant sous le coude des dossiers contre eux.

Mais en ce qui me concerne, la validité de mes propos a été confirmée mainte et mainte fois, et les juges ont statué à plusieurs reprises sur mon irréprochable bonne foi. Aucun soupçon sur mes motivations profondes n'est donc légitime, surtout après les multiples procès que j'ai tous remportés. Je le répète : le Tribunal de Strasbourg, dans ses attendus du 7 octobre 2021, a donné tort à ces accusations mensongères.

Je sais qu'il est tout-à-fait dans les options des anthroposophes de manigancer des coups montés, avec de faux témoignages visant à me discréditer publiquement. Mais je ne leur conseille de s'y essayer de nouveau : leurs manœuvres commencent à être connues et je leur prédis que cela se retournera encore une fois contre eux.

Je n'exclue pas non plus un jour être victime d'un acte de violence qui aura été encouragé et/ou commandité par les anthroposophes. Ou d'un accident et/ou suicide déguisé. Je les connais assez pour être en droit de penser qu'ils en sont capables. C'est le risque que l'on court lorsqu'on dénonce une secte.

Je tiens à préciser une dernière chose, que l'on a parfois tendance à oublier : je suis moi-même une victime, pas un militant. J'ai moi-même été victime de l'endoctrinement des écoles Steiner-Waldorf. J'ai moi-même été violenté physiquement et psychologiquement dans ces établissements. J'ai moi-même été séparé de ma famille lors de mon enfance et mon adolescence par les professeurs des écoles Steiner-Waldorf où j'ai fait ma scolarité, lesquels se sont employés à couper les ponts entre moi et mes proches. J'ai moi-même subi cette destruction de ma personnalité véritable pour devenir ce proto-anthroposophe que les professeurs Steiner-Waldorf ont voulu faire de moi. J'ai moi-même été privé d'une éducation qui m'aurait permis d'apprendre à aller vers les autres et acquérir les connaissances que tout élève est en droit de recevoir aujourd'hui. J'ai moi-même subi cette perte de chances dans mon parcours universitaire et professionnel en raison de la déficience de ma scolarité

Steiner-Waldorf. Je suis resté debout et j'ai tenu bon, mais je suis une victime des écoles Steiner-Waldorf et de l'Anthroposophie ! Et c'est en tant que victime que je parle.

En 2011, lorsque mon premier article dénonçant les écoles Steiner-Waldorf eut paru sur le site de l'UNADFI, je connaissais le risque que les anthroposophes s'en prennent à moi. Mais je savais aussi que mon témoignage aiderait des victimes, passées, présentes et futures. Et les faits m'ont donné raison. De nombreux autres témoignages corroborant le mien sont venus peu à peu. D'autres viendront encore. Ils ne sont certes que la pointe émergée de l'iceberg de souffrances et de crimes que cachent les écoles Steiner-Waldorf, derrière leur devanture de pédagogie alternative respectueuse du développement de l'enfant. Mais ils sont suffisamment nombreux et significatifs pour se faire une idée de ce qui s'y passe réellement.

Le 3 novembre 2022, [le rapport de la Miviludes de 2021](#) a corroboré et longuement cité mon témoignage, qualifié à cette occasion par cette instance interministérielle d'« extrêmement précieux ». Les saisines de cet organisme au sujet des écoles Steiner-Waldorf se sont en effet multipliées depuis la libération de la parole que j'ai rendu possible en France. La nécessité, pour les victimes, de comprendre ce qui leur est arrivé, est grande : mes écrits répondent à cette demande.

Le combat continue. De nombreuses autres personnes ont pris le relais de mon travail de dénonciation de l'anthroposophie et des écoles Steiner-Waldorf. Certaines le font avec une rigueur qui force mon admiration. Je m'en réjouis, car je sais que cela fait avancer cette cause, dont je ne me sens nullement propriétaire, et me permet, à titre personnel, de prendre moins sur mes épaules, ou de passer à autre chose si je le souhaite.

Mon combat est désormais partagé. Et il se poursuivra quand je ne serais plus là pour le mener. Quelle qu'en soit l'issue, il montre chaque jour un peu plus le vrai visage des anthroposophes !